

PAVILLON PONTVERRE

IMMEUBLE LOCATIF MINERGIE

CONFIGNON - GE

Maître de l'ouvrage

E. Pasche
J.-D. Roehrich

Entreprise générale

Induni & Cie SA
Av. des Grandes-Communes 6
1213 Petit-Lancy

Architectes

Omarini Architecture
Yves Omarini
Faubourg-de-Cruiseilles 11
1227 Carouge

Collaborateurs :

Omar Sharif
Clément Giraud

Ingénieurs civils

Pillet SA
Chemin de Paris 5
1233 Bernex

Bureau technique

CVS :
Energestion SA
ingénieurs-conseils
Rue Alexandre-Gavard 28
1227 Carouge

Géomètres

HKD Géomatique SA
Kohler et Dunant
Chemin de l'Echo 3
1213 Onex

Coordonnées

Chemin Pontverre 11
1232 Confignon

Conception 2005 - 2006

Réalisation 2007 - 2008



SITUATION - PROGRAMME

Respect de l'environnement bâti. Voisins immédiats du nouveau bâtiment, dans le centre de la commune, les maîtres de l'ouvrage ont eu à coeur de promouvoir une construction susceptible de bien s'intégrer dans l'environnement bâti, et tenant compte également des développements prévus dans le quartier.

Le soin apporté au choix d'implantation s'additionne à des conditions pratiques liées au développement durable, lequel détermine des critères sociaux, économiques et écologiques. De grands espaces verts entourés d'habitations aux caractéristiques diverses et hétérogènes caractérisent les lieux auxquels on accède par le chemin de Pontverre. Cet îlot de verdure se verra réduit après fractionnement, pour la construction d'immeubles de logements.

Le programme prévoit de s'inspirer au mieux de la volumétrie des bâtiments existants et futurs, en adoptant un gabarit moyen qui rend la nouvelle construction peu visible de l'extérieur. Au total, cinq logements sont développés sur deux niveaux plus rez-de-chaussée et attique, auxquels s'ajoute un garage et des caves situés dans le sous-sol auquel on accède par une rampe d'accès commune avec le bâtiment voisin.

Les appartements présentent une typologie duplex ou triplex qui offre des espaces généreux et une riche variété d'aménagements, avec pour chacun une liaison extérieure, soit au niveau du jardin, soit au niveau de la toiture.

PROJET

Version contemporaine de la construction en bois.

Le bâtiment présente une image clairement architecturée, de lecture aisée, mise en évidence par le choix d'une géométrie simple, habillée de lames en bois de mélèze, brutes, posées verticalement et teintées de façon uniforme pour obtenir la perception d'une construction moderne, en évitant "l'effet chalet".

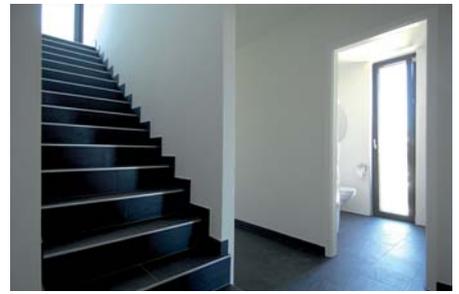
Le traitement choisi pour cette enveloppe en bois, favorise le pré vieillissement uniforme et stable de l'ensemble et participe à la bonne intégration voulue par le programme, tout en soulignant discrètement son caractère contemporain.

Rectangulaires et étroites, les fenêtres nord soulignent la verticalité des éléments de façade, présentent un gabarit unique et sont équipées de volets coulissants qui, sur le plan esthétique, participent à la détermination du rythme.

Photos

Options constructives originales pour un réalisation développée selon des principes modernes: le bâtiment se distingue et s'intègre tout à la fois.





Les lignes horizontales se trouvent, à contrario, soulignées par les saillies des têtes de dalles qui contribuent à marquer les tranches d'étages et pratiquement, à supporter les volets coulissants tout en offrant une bonne protection de la façade contre la pluie. La façade sud, entièrement vitrée, donne sur les balcons et terrasses du rez-de-chaussée.

En attique, la façade nord est cintrée et reçoit une couverture en zinc, dans laquelle deux grandes ouvertures horizontales sont pratiquées. La volonté de garder la qualité de l'environnement naturel de la parcelle a présidé à un aménagement qui exclut toute présence de véhicules, hormis l'accès pompiers et, à l'entrée, quatre places de parc visiteurs.

L'ensemble est richement planté d'essences locales et doté d'équipements pour les jeux d'enfants, tandis qu'un chemin piétonnier, exécuté avec un revêtement perméable, limite le nord de la parcelle. L'ensemble a reçu un très bon accueil auprès de la commune, des voisins et de la Commission des Monuments et Sites.

Plan du rez-de-chaussée



Plan du 1er étage



Coupe

